



# Guide de **SECOURS** contre le harcèlement de rue

# AVANT-PROPOS

Le harcèlement de rue, ce sont les comportements adressés aux personnes dans les espaces publics et semi- publics,

- ▶ visant à les interpeller, verbalement ou non,
- ▶ leur envoyant des messages intimidants, insistants, irrespectueux, humiliants, menaçants, insultants,
- ▶ en raison de leur genre, leur orientation sexuelle, leur apparence, leur religion, etc.

Le harcèlement de rue s'inscrit dans un **continuum de violences envers les femmes et personnes minorisées dans l'espace public**. Une enquête de l'IFOP de 2018 montrait qu'au cours de leur vie, huit françaises sur dix (81%) ont déjà été confrontées à au moins une forme d'atteinte ou d'agression sexuelle dans la rue ou les transports en commun, dont des sifflements, regards insistants, gestes grossiers à connotation sexuelle et remarques sexistes, être suivie sur une partie de son trajet, être abordée avec insistance, et pour 41 % un contact sexuel imposé.

L'association Stop harcèlement de rue considère que la lutte contre ces violences dans l'espace public passe d'abord par l'éducation et la sensibilisation auprès des personnes susceptibles de s'en rendre coupables.

Nous sommes contre le fait de rajouter des injonctions aux victimes, qui reviennent souvent à leur faire porter la responsabilité des violences qu'elles ont subies. Dans une agression, le seul responsable c'est l'agresseur.

Cela étant dit, les personnes qui le souhaitent peuvent trouver ici des astuces pouvant les aider lors de situations de harcèlement de rue, en gardant à l'esprit que chaque situation est unique et qu'il n'y a pas de bonne ni de mauvaise réaction.

Ce guide est également à destination des témoins et proches, qui peuvent trouver des conseils pour réagir face à une situation d'agression ou de harcèlement dans l'espace public, ou pour aider une victime.

# SOMMAIRE



## JE SUIS VICTIME

- 05 Regards insistants
- 06 Approche verbale insistante
- 07 Injures publiques
- 08 Filature/stalking
- 09 Exhibitionnisme
- 10 Frotteurisme
- 11 Agression sexuelle / viol



## JE SUIS TÉMOIN

- 12 Sur le moment : les 5D
- 15 L'effet spectateur
- 16 Comment aider en général



## VERS QUI SE TOURNER

- 17 Les associations
- 18 Ce que dit la loi
- 20 Numéros et liens utiles



## JE SUIS VICTIME

Ces pistes d'action sont issues d'expériences, personnelles ou reçues lors de témoignages. Nous avons privilégié des propositions variées, parfois pacifistes, parfois risquées, plus ou moins culottées aussi.

Si votre réaction au harcèlement de rue et aux agressions est : crier, insulter, faire un doigt : personne ne vous jugera ici.

Si vous n'avez pas envie de réagir, ou que vous êtes pétrifié·e de peur, personne ne vous jugera non plus.

Votre réaction vous appartient, est légitime. Il n'y a ni bonne, ni mauvaise réaction. Vous faites comme vous pouvez.

Le problème est le harcèlement de rue et les personnes qui le mettent en place. Pas les réactions des victimes.





## Regard insistant

À la différence d'un regard " dans le vague ", les regards insistants sont fixés sur une ou plusieurs personnes et/ou sur une ou plusieurs parties du corps, dans le but de provoquer un sentiment de malaise.

Oui, c'est du harcèlement de rue.

Non, ce n'est pas anodin.



### Quelques pistes :

- **Déplacez-vous**

Si vous êtes isolé.e avec l'agresseur, rapprochez-vous de potentiels témoins en prenant par exemple une autre place dans le bus ou en rejoignant un lieu plus fréquenté.

- **Attirez le regard ailleurs**

En montrant par exemple du doigt quelque chose au loin :

" Qu'est-ce qui se passe là-bas ?! " pour attirer l'attention de l'agresseur sur autre chose que vous, et **en profiter pour partir.**

- **Posez vos limites en trois étapes**

-Énoncez ce qui se passe

-Ce que cela provoque en vous ;

-Ce que vous souhaitez.

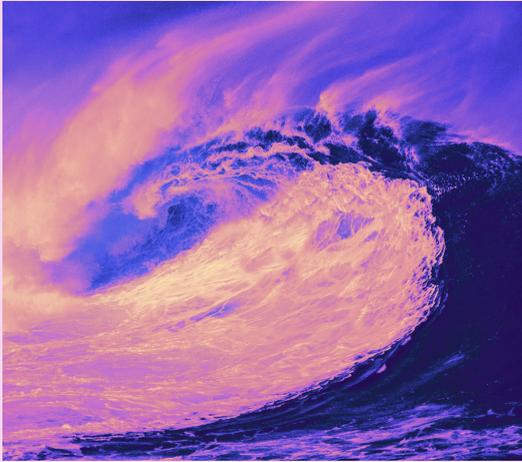
" Vous fixez ma poitrine, cela me met mal à l'aise, arrêtez et changez de place."

- **Intégrez vous à un groupe**

Vous pouvez vous faire passer pour un.e ami.e : " Vous êtes là, je vous cherchais depuis tout à l'heure ! " Expliquez en aparté votre situation.



# Approche verbale insistante



Il s'agit d'une situation où une personne, inconnue, pose des questions insistantes et/ou intimes, par exemple pour obtenir des informations, imposer des commentaires non sollicités, ou obtenir un contact téléphonique. Si l'interpellé·e est mal à l'aise ou ne souhaite pas répondre mais que les questions et l'insistance continuent, on parle de harcèlement et non de drague.

La drague se fait à deux, ce n'est pas imposé.

## Quelques pistes :

### • Exprimez votre refus

Même si vous avez débuté une conversation avec la personne, vous êtes en droit de l'arrêter quand vous le souhaitez, notamment si vous vous sentez mal à l'aise. " Je n'ai pas envie de répondre à ces questions, c'est personnel / je souhaite qu'on arrête de discuter. "

### • Usez de métaphores pour illustrer le consentement

- Tu es vraiment très joli·e, je peux prendre ton numéro ? Non ? Je ne comprends pas : je suis sympa et je te fais un compliment.

- Elle a l'air douce ton écharpe. Je peux me moucher dedans ? Ah non ? Je ne comprends pas : je suis sympa, je te fais un compliment !"

### • Ignorez

Si vous ne ressentez pas le besoin d'exprimer votre refus ou n'êtes pas à l'aise, vous pouvez ne pas prêter attention au harceleur.

### • Déconcertez l'agresseur

En adoptant un comportement autre que celui attendu : "Sérieusement ça a déjà marché ta technique ?! Tu trouves pas ça ridicule de saouler les meufs dans la rue ?"

### • Faites preuve d'humour

Selon la situation et si vous êtes à l'aise : "Miam t'es un·e 10/10 toi" "Mon corps c'est pas Tripadvisor j'ai pas besoin d'une note. "



# Injure publique

Les injures sont une suite de paroles violentes et/ou offensantes, une expression outrageante ou méprisante, non précédée d'une provocation et qui n'attribue aucun fait précis à la victime. Elles peuvent être accompagnées de menaces.



## Quelques pistes :

- **Ne culpabilisez pas**

Les injures proférées à votre encontre ne sont en aucun cas fondées et sont souvent des tentatives de l'agresseur pour "garder la face" dans une situation où il est en difficulté.

- **Ignorez**

Vous pouvez choisir de ne pas prêter attention à l'agresseur en n'entrant pas dans son jeu d'escalade d'insultes.

- **Prenez des preuves**

Si vous le pouvez, en enregistrant ou en prenant une vidéo discrètement. Certains téléphones ont des fonctions qui permettent de démarrer un enregistrement avec une commande préalablement définie (par exemple, en tapotant 3 fois à l'arrière).

- **Partez**

Si vous ne parvenez pas à dialoguer, rejoignez un autre endroit plus fréquenté.

- **Sollicitez les témoins**

"Quelqu'un veut bien dire à cette personne d'arrêter de m'insulter ?"  
Vous pouvez également demander du soutien moral après ces agissements, et demander des témoignages si vous souhaitez déposer plainte.

- **Menacez le harceleur**

Si vous le pouvez et mettez votre menace à exécution : "Regardez, j'appelle le 17, l'injure publique c'est jusqu'à 45 000 € d'amende."



# Filature ou stalking

En anglais le stalking, désigne le fait d'être suivi·e de manière ponctuelle ou répétitive lors de ses déplacements sur une distance plus ou moins longue. Le stalker peut être un·e total·e inconnu·e, une connaissance lointaine ou même plus proche.

Cette attitude est intimidante et menaçante.



## Quelques pistes :

- **Fiez-vous à votre instinct**

Si vous avez le sentiment d'être suivi·e, vous avez probablement raison.

- **Stoppez son action**

Arrêtez vous brutalement devant une vitrine, une porte par exemple, afin de le couper dans son élan. Egalement, vous pouvez faire semblant de prendre un appel et vous arrêter.

- **Informez les témoins**

Si vous vous sentez en confiance et dans un lieu fréquenté vous pouvez dire à voix haute : "Arrêtez de me suivre, c'est du harcèlement !". Ou bien chercher de l'aide, dans une boutique par exemple.

- **Menacez le stalker**

D'appeler la police si vous êtes certain·e qu'il vous suit.

- **Prenez la fuite**

En rejoignant un endroit fréquenté par une foule. Assurez-vous que l'agresseur poursuive son chemin et faites le 17 en précisant le nom de la rue et le physique de votre agresseur.

Entamer une course-poursuite avec votre agresseur est risqué (vous pourriez vous perdre, de plus, cela risque de réduire vos capacités physiques avec la fatigue en cas de confrontation).



## Exhibitionnisme



L'exhibition sexuelle est le fait d'imposer au regard un comportement obscène effectué sur soi-même (masturbation, exhibition du sexe ou de parties jugées sexuelles) ou sur autrui (rapports sexuels), dans un lieu visible de tous, dans le but principal d'être vu·e, de choquer, de dominer.

### Quelques pistes :

- **Attirez l'attention sur l'exhibitionniste**

En interpellant l'entourage si vous êtes dans un lieu fréquenté.

- **Prenez des preuves et protégez-les**

Selon la situation et sans vous mettre en danger, photographiez / filmez discrètement l'agresseur sur le fait, le visage visible pour que l'identification soit possible.

- **Dissuadez et menacez l'agresseur**

“ Je vais appeler la police, ce que vous faites s'appelle de l'exhibitionnisme, c'est interdit! ”

- **Demandez de l'aide aux témoins**

En nommant directement : “ Vous Madame avec le pull rouge, appelez la police, cette personne se masturbe devant moi, j'ai besoin d'aide ! ”

- **Appelez les secours**

Le 17 ou une autorité compétente (professeur, videur de boîte de nuit, barman, chauffeur·se de bus...) en décrivant précisément la situation.

- **Déposez plainte**

En apportant toutes les preuves dont vous disposez (photos, vidéos, témoins de la scène...). L'exhibitionniste est accoutumé de ce type de pratique, votre plainte permettra de l'arrêter plus rapidement.



# Frotteurisme

Les frotteurs profitent de la foule ou des regroupements tels que les transports en commun pour se coller à leurs victimes. Ces actes peuvent prendre diverses formes : des frottements insistants à travers les vêtements, jusqu'à la masturbation en contact direct avec les vêtements ou la peau.

Ce sont des agressions sexuelles.



## Quelques pistes :

- **Protégez-vous**

En vous éloignant physiquement du frotteur ou en adoptant une position qui ne permet pas de contact physique.

- **Ne culpabilisez pas**

Si un frotteur s'en prend à vous, ni votre tenue, l'heure de votre trajet ou votre position ne justifie ses agissements.

- **Tentez de dénouer verbalement la situation**

En parlant bien fort pour que les témoins soient informés de la situation : " Vous vous collez à moi/ me touchez les fesses, arrêtez tout de suite. Éloignez-vous ! "

- **Cherchez de l'aide**

Auprès de personnes autour de vous en leur donnant si possible des directives : "Monsieur avec l'écharpe verte, aidez-moi à repousser cette personne qui se frotte à moi depuis tout à l'heure !"

- **Déposez plainte**

En apportant toutes les preuves dont vous disposez (photos, vidéos, témoins de la scène...). Il s'agit d'une agression sexuelle, même sans "attouchements".



# Agression sexuelle / viol

Quiconque se rend coupable d'actes de nature sexuelle (toucher ou caresser le sexe, les cuisses, la poitrine...) sur une personne sans son consentement, par contrainte, commet une agression sexuelle. S'il y a pénétration, c'est un viol.



## Quelques pistes :

### • Cherchez de l'aide

Essayez d'énoncer ce qu'il se passe, pour informer les témoins de la situation. Interpellez une personne en la décrivant : "Monsieur avec le sac bleu". Demandez-lui par exemple de changer de place avec vous ou de composer le 17.

### • Provoquez un effet de surprise

Si la victime ne se comporte pas comme prévu, l'agresseur va être déstabilisé. Attrapez sa main par exemple et retournez-vous en demandant haut et fort : " À qui est cette main ? "

### • Prenez la fuite

Si vous avez la possibilité de vous éloigner de votre agresseur, identifiez un ou plusieurs endroits sûrs (avec du monde, éclairés) afin de vous y réfugier et demander de l'aide si besoin.

### • Recourez à la force physique

Même sans expérience en arts martiaux, en cas d'extrême urgence visez des zones spécifiques (coup dans l'œil, les tempes, le nez, le plexus, les genoux...). Il s'agit de légitime défense.

### • Parlez-en autour de vous

Si vous ressentez le besoin d'être accompagné.e dans cette épreuve, vous pouvez témoigner ou vous tourner vers des structures spécifiques, référencées dans la partie "Vers qui se tourner" de ce guide.

### • Portez plainte

Vous pouvez porter plainte seule ou accompagnée. Les policiers ou gendarmes peuvent demander à ce qu'un médecin vous examine pour évaluer votre état physique et psychologique. N'hésitez pas à demander les coordonnées des éventuelles personnes présentes pouvant témoigner avec vous.



## Les “5 D”

Vous avez déjà été témoin de comportement discriminant, de harcèlement ou d'agression dans la rue, dans les transports publics ou tout espace public, seulement, vous n'avez pas réagi par crainte ou autre ?

Plusieurs actions peuvent être envisagées, l'association américaine Hollaback! propose une méthode mnémotechnique pour inciter les témoins à agir, les “5D”.

**Ces astuces vous permettront de vous interposer, aider, faire cesser** une situation de harcèlement, insulte, menace, attouchement, discrimination... sans prendre de risque ni pour vous, ni pour la victime.

### DÉTOURNER L'ATTENTION

La **distraction** est une méthode permettant de faire dérailler la scène de harcèlement en l'interrompant. L'idée est d'attirer l'attention de la personne qui harcèle, sans lui parler de la situation mais de quelque chose de complètement différent :

- Prétendez être perdu·e, demandez l'heure, renversez un café... tout en prêtant toujours attention à sa réaction.
- Continuez ce que vous étiez entrain de faire mais placez-vous entre la personne qui harcèle et la personne ciblée.

Il est également possible de détourner la personne victime en prétendant la connaître : « Hey, Camille ! Je te cherchais partout, tu viens ? ». La personne qui est harcelée comprendra certainement vos intentions et entrera dans votre jeu et la personne qui harcèle aura des chances d'être prise au dépourvue. Vous pourrez alors vous éloigner avec la victime.

### DEMANDER DE L'AIDE

La **délégation** consiste en la demande d'assistance, de ressources auprès d'une personne tierce. Il peut s'agir d'un·e responsable de magasin, chauffeur·se de transport, surveillant·e scolaire, ou tout autre témoin présent·e pour leur demander d'intervenir.

Vous pouvez cibler directement des personnes, pour casser l'effet spectateur, par exemple en allant les voir ou en les apostrophant : “Vous là, avec le pull bleu et vous avec les lunettes, venez avec moi pour aider cette personne !”.



## DIALOGUER AVEC LA VICTIME

Même si vous n'agissez pas sur le moment, vous pouvez faire une différence pour la victime de harcèlement en vous assurant qu'il-elle va bien après les faits. Beaucoup de situations se passent rapidement, dans quel cas vous ne pouvez pas agir sur le moment. Vous pouvez tout de même **dialoguer** avec la personne qui a été ciblée :

- Demandez-lui si elle-il va bien, dites-lui que ce n'est pas normal et pas de sa faute.
- Demandez-lui s'il y a quelque chose que vous pouvez faire pour l'aider.
- Proposez-lui de la-le raccompagner à sa destination (sans entrer dans un processus de séduction, pas la peine de harceler à votre tour !)
- Proposez à la personne de l'aider à rapporter les faits à la police si il-elle le souhaite.

## DOCUMENTER

Il peut être opportun de **filmer la situation** afin de récolter des preuves et aider la victime dans sa démarche de signalement ou de plainte. Avant de filmer :

- Évaluez la situation : quelqu'un aide-t-il la personne victime ? Suis-je physiquement en sécurité ? Si oui, vous pouvez filmer.
- Assurez-vous de garder une distance sécurisée.
- Filmez/photographiez la signalisation ou la plaque d'immatriculation, un élément permettant d'identifier la personne et/ou le lieu.

Demandez TOUJOURS à la personne victime ce qu'elle souhaite faire de la vidéo, ne la postez jamais en ligne ou ne l'utilisez pas sans sa permission. Utiliser une image d'une victime sans son consentement peut être aggravant.

## DIRE STOP

Vous pouvez, **directement, dire STOP**. Cette tactique peut être risquée voire aggraver la situation. Avant de l'appliquer, posez-vous ces questions :

- Suis-je physiquement en sécurité ? Et la victime ?
- Est-il possible que la situation dégénère ?

Pour confronter le harceleur ou l'agresseur, voici quelques phrases que vous pouvez utiliser :

- « C'est irrespectueux »
- « Laissez-le-la tranquille ! »
- « C'est du harcèlement, vous n'avez pas le droit »

Vous pouvez également interpellé directement la victime « Est-ce que cette personne vous importune ? ».



**Demander de l'aide**

**Détourner l'attention**

**Dialoguer avec la victime**

**Documenter : photos - vidéos**

**En cas d'urgence 17 ou 112 114**

**Dire stop**

# ENSEMBLE CONTRE LE HARCÈLEMENT

**#STOP HARCELEMENT #RUE**

L'article 621-1 du Code pénal réprime l'outrage sexiste.  
Amendes de 90 € à 750 €, jusqu'à 1500 € en cas de circonstances aggravantes.

MINISTÈRE CHARGÉ DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES ET DES JOUENNES DE LA DIVERSITÉ ET DE L'ÉQUALITÉ DES CHANCES

Aurélien Raffanel

Cette affiche est tirée de notre campagne d'affichage 2022, en partenariat avec Héroïnes 95, financée par le Ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes, et réalisée par Aurélien Raffanel. Vous pouvez la télécharger gratuitement sur notre site Internet.



# L'effet spectateur



Saviez-vous que plus il y a de personnes autour de vous, lorsque vous avez besoin d'aide, moins il y a de chance pour que l'une d'entre elles se mobilise pour vous aider ?

Cela s'appelle l'effet du témoin ou l'effet spectateur. Il s'agit d'un processus très étudié en psychologie sociale, démontré pour la première fois dans la fin des années 60.

Parfois, notre non-réaction est liée à :

- la dilution de la responsabilité entre plusieurs personnes
- l'appréhension de l'évaluation par les autres : dois-je réagir, n'ai-je pas surestimé la situation, vais-je réagir correctement ?
- l'influence sociale : si personne ne réagit, je ne vais rien faire non plus

De plus, des influences telles que la culture du viol ou encore des biais discriminatoires peuvent jouer sur notre perception de la situation.

Pour y pallier :

- Prenez conscience de cet effet sur vous.
- Ciblez directement des personnes pour leur demander d'agir avec vous et "casser" l'effet spectateur.
- Dites-vous que mieux vaut agir pour rien, que de passer à côté d'une situation de harcèlement ou discrimination.  
Votre égo s'en remettra.

Comment participer à la lutte contre le harcèlement de rue autrement qu'en intervenant lors de situations ?

- **Sensibilisez votre entourage** à également intervenir et à utiliser les 5D.
- **Recadrez vos potes** qui ont des comportements problématiques.
- **Partagez des informations** au sujet du harcèlement de rue, des discriminations, des violences sexuelles...
- **Croyez les victimes**, soutenez vos proches qui subissent ces comportements.
- Pour autant, **ne soyez pas culpabilisant•e** et ne les forcez pas à réagir comme vous pensez qu'ils devraient : par exemple, ne les poussez pas à déposer plainte s'ils ne le souhaitent pas, dites-leur simplement que vous serez là pour les accompagner si besoin.
- **Aidez les associations** de lutte ! Donnez, participez, rejoignez.





# Les associations

Stop harcèlement de rue, c'est d'abord une réaction de colère face à un phénomène ancien comme le patriarcat, mais qui jusqu'au tournant des années 2000 n'avait pas encore de nom, et passait pour un phénomène mineur et quasiment normal dans l'opinion publique.



Au départ un collectif, **Stop HDR est à présent une association loi 1901** avec un comité de pilotage et des antennes dans plusieurs villes. En quelques années, plusieurs générations de militant·e·s se sont succédées, chacune apportant ses priorités et ses modes d'action. L'association évolue, mais l'esprit militant du collectif d'origine se transmet et se prolonge jusqu'à aujourd'hui.

Sur le terrain, **nos bénévoles sont disponibles pour écouter, orienter, aider s'ils le peuvent.** Vous pouvez nous écrire par mail ou venir nous voir lors de nos événements (*indiqués sur nos réseaux sociaux*). Cependant, nous ne sommes ni psychologues, ni juristes, et ne les remplaçons pas.

Localement, lorsque nous n'avons pas d'antenne, vous pouvez souvent trouver d'autres associations à contacter.

La **fédération France Victimes** est souvent un bon interlocuteur, et peut vous accompagner à différents niveaux : soutien psychologique, information sur vos droits, accompagnement social (démarches médicales, administratives...).



## Ce que dit la loi

Plusieurs catégories d'infractions peuvent qualifier des actes de "harcèlement de rue" en fonction de la situation.



### **INJURE PUBLIQUE**

12 000€ à 45 000€ d'amende  
1 an de prison

Paroles, menaces, adressés à une personne dans l'intention de la blesser ou de l'offenser, dans l'espace public (ou sur les réseaux sociaux), avec ou sans témoins.

### **OUTRAGE SEXISTE**

90€ à 3 750€ d'amende  
stage de sensibilisation ou TIG

Constitue un outrage sexiste le fait d'imposer à une personne un propos ou un comportement à connotation sexuelle ou sexiste, qui porte atteinte à sa dignité ou l'expose à une situation pénible.

Par exemple, avoir un caractère dégradant ou humiliant ou créer une situation intimidante pour la victime.



## AGRESSION SEXUELLE

75 000€ à 100 000€  
d'amende

5 à 7 ans de prison

Toute atteinte sexuelle sans pénétration commise sur une personne sans son consentement : attouchements sur les parties génitales, les fesses, l'intérieur des cuisses, les seins, baiser forcé ou par surprise...

## EXHIBITION SEXUELLE

15 000€ d'amende

1 an de prison

Imposer ses parties génitales à la vue d'autrui dans un lieu accessible aux regards du public.  
Masturbation publique.

Vous pouvez signaler les faits sur la plateforme du gouvernement <https://www.service-public.fr/cmi> ou déposer plainte auprès de la gendarmerie ou du poste de police de votre choix. Les agent·e·s n'ont pas le droit de refuser une plainte (*art 15-3 du Code de procédure pénale*).

Toutes les preuves sont admissibles et seront examinées par la justice.

Vous avez le droit de porter plainte même sans preuve.



VERS QUI SE TOURNER

# contacts utiles



[www.stopharcelementderue.org](http://www.stopharcelementderue.org)  
[contact@stopharcelementderue.org](mailto:contact@stopharcelementderue.org)

## **France Victimes**

116 006

## **SOS Homophobie**

01 48 06 42 41

## **Planning Familial**

0 800 08 11 11

## **SOS RACISME**

01 40 35 36 55

## **Numéro vert contre handiphobies**

39 77

## **Numéro vert contre violences conjugales**

3919 ou [chat commentonsaime.fr](http://chat.commentonsaime.fr)

## **Collectif féministe contre le viol**

0800 05 95 95

## **Gras Politique**

[graspolitique.wordpress.com](http://graspolitique.wordpress.com)

**3117 NUMÉRO D'URGENCE SNCF | 31177 PAR SMS**

**112 POUR LES URGENCES | 114 PAR SMS**

**15 POUR LE SAMU | 18 POUR LES POMPIERS**